

# Conseil de quartier de proximité du square Briand

COMPTE RENDU

LE 28 JUIN 2018

18H00

Devant le n°9 du square (la Tour)  
Quartier du Charmois

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	Habitants : 22 personnes et 4 enfants. Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLLOT, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative. Fonctionnaires : M <sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur du Cabinet du Maire, M <sup>me</sup> Karima MOKRANI, Assistante du Pôle des Actions Transversales.

**Ordre du jour :** Entretien du square Briand et échanges avec les riverains du square.

Monsieur Donati, en introduction, explique la nouveauté du dispositif de Conseil de quartier dans la rue, dit conseil de quartier de proximité : « *nous invitons tous les habitants d'une rue ou d'un square à un Conseil de quartier dans la rue autour d'un apéritif, pour être plus précis dans nos discussions. Cette nouvelle formule permet à M. le Maire de rencontrer beaucoup plus de monde que lors des réunions classiques de Conseils de quartier dans une salle.* »

## 1/ Entretien et voirie de la copropriété du square Briand :

Madame Champouillon est cette année encore présidente du conseil syndical. Elle est cependant épaulé par un conseiller syndical par entrée, soit 7 personnes. La CREPOL est le syndic du square Briand.

M. Donati précise que la municipalité peut donner des conseils juridiques. Il suffit de contacter la juriste ou bien le directeur de Cabinet.

Madame Champouillon : « *En 1987, les allées et les trottoirs du square ont été rétrocédés à la ville, qui doit en assurer le déneigement et l'entretien. Or, l'entretien n'est jamais été réalisé, la maintenance du tapis des rues et des trottoirs oubliée.* »

M. Donati explique que **le déneigement** se fait toujours dans l'urgence, et que la priorité est donnée aux principaux axes de circulation dans la ville.

Madame Champouillon précise que la Crépol a adressé un courrier à la Métropole où elle demande le marquage au sol « zone 30 » ainsi que la pose de panneaux « interdiction de stationner » en face des garages. Il a aussi été demandé à la Métropole l'installation d'un abribus à l'arrêt de bus situé devant le square.

Les habitants du square souhaiteraient que la circulation soit abaissée à 20 Km/heure au lieu de 30 Km/h comme actuellement.

## 2/ Autres points évoqués :

Une habitante a été témoin plusieurs fois de **personnes qui fouillaient dans les containers poubelle**.

Un habitant souhaite savoir si la police municipale effectue des surveillances.

M. Donati demande à l'habitante de prévenir David Quillere ou Sophie Hubert en mairie si cela se reproduit.

M. Quilléry : « *Il existe le **dispositif tranquillité vacances**. Les riverains intéressés doivent en faire la demande à la police municipale en donnant leurs dates d'absence de leur domicile. Des rondes sont effectuées.* »

Une habitante qui avait téléphoné à la police nationale, s'est vue répondre que le square étant privé, ils ne pouvaient y pénétrer. Or le square est public depuis 1987. *Il faut avertir la Police Nationale : le square Briand est public !*

*Que faire contre les **voitures ventouses** stationnées dans le square ?*

M. Donati explique que toute personne peut venir se garer sur la voie publique, pendant 10 jours sans que la voiture ne bouge. Passé ce délai, la voiture peut être mise en fourrière. Mais il faut préalablement qu'elle ait été marquée par la police municipale, pour pouvoir vérifier si la voiture a bougé ou pas. Il faut donc prévenir la police municipale pour qu'elle puisse marquer le véhicule.

### **Le raccordement au chauffage urbain :**

Les copropriétaires souhaitent se raccorder au chauffage urbain, ce qui représenterait une économie de 20 à 30 %, mais actuellement, le nœud de raccordement est beaucoup trop éloigné de leur square, si bien que les coûts de raccordement sont dissuasifs. Il faudrait prévoir leur raccordement lorsque le quartier de Faron sera en construction.

### **Quel est l'avenir de Faron ?**

M. Donati : « La vente du site va se faire, mais progressivement, car le Préfet estime qu'il y a 400 personnes à accueillir et que Faron est un bon emplacement pour cela. Il existe bien une solution qui permettra d'accueillir 80 personnes, à Velaine en Haye. Monsieur le Maire a proposé que chaque ville de l'agglomération nancéenne accueille un quota de personnes, logés dans de petites unités, pour éviter le ghetto. Les conditions d'accueil actuelles telles qu'elles sont sur le site de Faron ne sont pas bonnes car les enfants ne sont pas scolarisés, faute de places dans les écoles environnantes, si bien que des professeurs viennent sur place pour leur faire classe. »

Monsieur le Maire : « *Nous avons plusieurs projets : Faron, la suite de la création de l'éco quartier sur l'ancien emplacement Peugeot et actuellement, les travaux de la deuxième phase de Biancamaria le long de la rue du 8<sup>ème</sup> RA. A Biancamaria, les habitants ont créé une association qui nous contacte dès qu'il y a un problème de stationnement, de propreté ou de molochs. Un jardin partagé de 250 m<sup>2</sup> a été créé. Nous sommes en train de négocier l'installation d'un silo à voitures dans ce quartier. Dans la deuxième phase des travaux de Biancamaria, il est prévu un bâtiment de la Médecine du travail, avec des places de stationnement pour le public. Sur ce site, la Métropole a rétrocédé à la ville deux anciennes écuries, où nous envisageons la vente de produits du terroir. En ce qui concerne l'avenir du site Peugeot, nous sommes allés voir à Strasbourg et à Saint-Dié ce qui se construit, pour trouver l'inspiration : pourquoi pas une tour d'affaires avec des activités économiques et des logements ? Nous sommes d'accord, à condition que cette tour ne soit pas trop haute et qu'elle ne comporte pas de logements sociaux, car nous en avons déjà 5000 sur la ville. Nous souhaitons des bâtiments attractifs, permettant la mixité sociale, des bâtiments avec des balcons et des jardins. A Biancamaria, nous avons des locataires qui viennent de Vand'Est (dans l'immeuble construit par MMh) et cela se passe bien. Je souhaite une ville 4.0, connectée à l'avenir, où la domotique soit présente dans les logements, où on trouve des prises USB aux abribus [comme ce qui existe déjà en gare]. Dans le projet de rénovation de Faron, on prévoit de démolir le mur actuel, de créer des places de parking en épis le long de la rue Aristide Briand ainsi qu'une piste cyclable. On a aussi envisagé de conserver la moitié du grand hangar qui existe actuellement sur le périmètre de Faron, pour le transformer en lieu dédié au sport et aux rassemblements festifs (par exemple, à la Fête des voisins.)* »

Monsieur le Maire : « *La vente du site de Faron devrait avoir lieu par étapes : les premières acquisitions concernent l'ancien bâtiment qui se trouve à l'angle des rues du 8<sup>ème</sup> RA et de la rue Aristide Briand, bâtiment qui serait conservé pour y créer la MaHiCha (maison de l'Histoire de la Chanson), espace culturel qui serait financé par l'Etat et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).* »

**En conclusion**, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur accueil et les échanges conviviaux.

MESURES À PRENDRE ET/OU POINTS A SUIVRE	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Assurer l'entretien et le nettoyage des voiries du square, voiries rétrocédées à la Ville.	Services Techniques	2018
Refaire l'enrobé de la rue principale et la mettre en zone 20.	Services techniques	2019
Informers la police Nationale : le square Briand appartient au domaine public. Par conséquent, la police Nationale peut intervenir lorsqu'elle est contactée par les habitants.	Démocratie participative et Service Sécurité prévention.	Signalé par mail au Sce Sécurité le 11/07/18
Envisager le raccordement de la copropriété au chauffage urbain lors de l'aménagement du site de Faron par la ville et la métropole.	Services techniques et Métropole	Echéance à long terme, dans quelques années.